

Cerquiglini, dire qu'un Ministre est « enceinte » c'est participer à l'islamisation de la France

écrit par Maxime | 16 novembre 2018



Un ministre est une institution constitutionnelle. Un ministre ne peut donc en tant que tel être enceinte. Même remarque pour un secrétaire d'Etat. Si Marlène Schiappa devait attendre un nouvel enfant, on devrait dire qu'étant dotée par la nature des attributs lui permettant d'enfanter, elle est enceinte en tant que Marlène Schiappa et non en tant que secrétaire d'Etat. Donc ce dernier ne serait pas « enceinte » ; seule le serait une personne privée dont la vie ne nous regarde pas. Le secrétaire d'Etat se mettrait alors en congé de ses fonctions, pour raison personnelle qui ne nous regarde pas.

Il est vrai qu'à l'heure du grand déballage « people », où certains s'épanchent sur leur vie privée pour attirer le chaland, on tend à tout confondre. Mais justement, ce « le », du genre neutre, permettrait de remettre les pendules à l'heure. Car après tout, si un journaliste venait à voler une photo de Marlène Schiappa et son enfant à naître, à la supposer « enceinte » (puisque c'est l'exemple qu'affectionne cet universitaire), **elle aurait le droit de porter plainte**

pour atteinte à sa vie privée. Si vous décidez que c'est « LA secrétaire d'Etat » qui est enceinte, alors, vous la privez de son droit de défendre sa vie privée, son intimité, puisque vous transférez dans le domaine public ce qui relève du domaine privé.

Bernard Cerquiglini se pâme devant Emmanuel Macron. On ignore si cette admiration rendue publique en utilisant l'appareil médiatique (émission de France culture :

<https://www.franceculture.fr/emissions/les-chemins-de-la-philosophie/tous-feminins-34-la-langue-a-t-elle-un-sexe> ;

voie de presse :

<https://www.ledevoir.com/monde/523215/macron-veut-donner-une-nouvelle-ambition-a-la-francophonie>)

est intéressée ou non.

Espère-t-il un poste, une fonction lui permettant de passer à la postérité ? On a bien l'impression que cet engouement est le fruit d'une mélancolie, celle de l'universitaire en fin de carrière qui ne voit que la mort comme perspective prochaine significative et aimerait que son nom passe dans l'Histoire... mais à quel prix ?

Bernard Cerquiglini est favorable à la féminisation des fonctions. Il se veut aussi rationnel, rejetant tant l'écriture inclusive à sa gauche que la « masculinisation » absolue, à sa droite.

Il évoque à ce sujet les pratiques médiévales de la langue. Néanmoins, nous ne sommes plus au Moyen-âge, même si certaines régressions actuelles, que les lecteurs de Résistance républicaine connaissent bien, nous ramènent plusieurs siècles en arrière et pas dans le sens du progrès. A quoi bon vouloir déterrer le Moyen-âge, alors qu'il s'agit, selon ceux qui veulent moderniser la langue, de regarder en avant, d'amener

la langue française vers un futur où elle serait plus en adéquation avec les mentalités actuelles ? Le conditionnel s'imposant...

La brillante Adèle van Reeth, dans son émission de radio, oppose quelques réticences, ouvre des voies... Elle eut notamment la bonne idée de faire valoir que le genre neutre est désormais de plus en plus reconnu (ainsi, des toilettes transgenres ont été aménagées à l'université de Tours :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/05/delires-feministes-de-lecriture-inclusive-aux-toilettes-trans-genre-de-luniversite-de-tours/>

Il est dès lors contradictoire de vouloir féminiser la langue et (puisque'en général, ce sont les mêmes) d'être aussi favorable à cette ouverture au genre « neutre », à supposer qu'il existe, donc à sa reconnaissance officielle par le biais de décisions émanant d'autorités publiques et d'un régime particulier aménagé pour les quelques personnes qui feraient partie de ce genre. En cherchant à séparer dans la langue les hommes et les femmes, en faisant reculer le masculin dans sa fonction de neutre, la plupart des prétendus progressistes voulant réformer la langue mettent de côté le sexe neutre. Ainsi, il faudrait toujours distinguer les électeurs et les électrices, pour ne pas être machiste, au lieu d'appeler aux urnes « les électeurs » dans une fonction neutre englobant tant le féminin que le masculin... et potentiellement le prétendu neutre.

Que fait-on au contraire de ceux qui n'ont pas de sexe si l'on distingue féminin et masculin ? Quid du sexe neutre, le sexe des anges dont ces gens se préoccupent à l'heure où des questions politiques bien plus graves devraient être l'unique préoccupation nationale tant le sang a coulé et coulera ? Les voilà discriminés, ne se reconnaissant dans aucune des deux catégories, là où le masculin neutre permettait d'englober tout le monde !

Alors, Bernard Cerquiglini se défend en faisant valoir que l'humanité a toujours été articulée autour de deux sexes différents. S'il se défend ainsi d'être un extrémiste du réformisme, et spécialement de la réforme de la langue française, il n'en souligne pas moins ainsi, implicitement, toutes les contradictions de ceux qui voudraient qu'on écrivît « les électeurs.trices », puisque eux aussi se trouvent alors pris au piège du genre neutre, celui de ceux qui n'auraient ni vagin ni pénis en allant aux toilettes (mais que diable ont-ils alors entre les jambes ? Ah, tout cela se passe dans le cerveau, pardon, d'accord ; mais on n'urine pas avec la tête jusqu'à nouvel ordre ?).

Bref, on voit à quel désordre finalement conduisent toutes ces prétentions de réformes, qui, quoi qu'il en soit, ont en commun de contester l'autorité de l'Académie française...

Celle-ci, pourtant, en vertu d'un usage remontant au 17^{ème} siècle, est la gardienne du bon emploi de la langue française. Cela constitue dans notre droit un principe constitutionnel non écrit, un de ces « PFRLR » (principes fondamentaux reconnus par les lois de la République) qu'envisage la Constitution.

La loi Toubon aurait eu intérêt à formaliser cette fonction lorsqu'elle a rendu obligatoire l'usage du français dans certaines circonstances. Qu'elle ne l'ait pas fait ne change rien à la place de cette institution dans le droit positif. Sans doute n'imaginait-on pas, il y a un quart de siècle, que l'Académie française viendrait à être contestée de cette façon dans sa fonction par quelques réformistes voulant nous ramener au Moyen-âge. Quelle mouche a bien pu les piquer ?

Cette façon de séparer systématiquement le féminin du masculin dans toutes les occurrences de l'existence, même dans l'exercice des fonctions électives ou publiques, est en réalité symptomatique d'une époque : celle de l'islamisation de la France.

En effet, nul n'ignore que lorsqu'une mosquée est construite, un espace à part est réservé aux femmes pour prier, généralement plus petit que celui autorisé aux hommes. On distingue nettement femmes et hommes au lieu de réunir tous les musulmans quel que soit leur sexe dans un même lieu.

Dans l'espace public, le voile est réservé aux femmes musulmanes, qui là encore sont séparées des hommes.

Dans les pays de charia, en Arabie saoudite par exemple, lorsqu'il y a une file d'attente, les femmes n'attendent pas au même endroit que les hommes, il faut faire deux files d'attente.

Refuser donc ce séparatisme extrême des sexes à l'heure actuelle, c'est faire œuvre de résistance face à cette façon de cloisonner femmes et hommes, de toujours penser binaire au lieu de penser unitaire. Généraliser une séparation de la femme et de l'homme dans tous les domaines, même dans la vie publique en signalant la spécificité féminine du détenteur d'une fonction, c'est introduire ce séparatisme à l'heure du choc des civilisations. Il n'y a rien « d'universel » là-dedans

(https://www.huffingtonpost.fr/bernard-cerquiglioni/non-la-langue-francaise-nest-pas-en-declin-elle-se-feminise-et-devient-universelle_a_23556711/).

Ce pourquoi, d'ailleurs, il est regrettable qu'un décret ait été pris qui fasse référence aux fonctions de « la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations » <http://resistancerepublicaine.com/2018/11/01/manoeuvre-politique-schiappa-intronisee-cleopatre-de-la-lutte-contre-les-discriminations/>).

Bernard Cerquiglioni, à le supposer désintéressé, éprouve sans doute une certaine satisfaction à se dire qu'il sert à quelque chose, que rendre publiques ses connaissances sur l'évolution

de la langue peut servir le progrès à l'époque actuelle. Mais je pense qu'il se trompe. Le progrès, actuellement, ce n'est pas Macron.

Selon lui, « le président Macron a prononcé un très beau discours sur la langue française, le 20 mars dernier, jour de la francophonie, dans lequel il a déclaré que "le français s'est au fond échappé à la France". Tout est dit : la francophonie est le deuil éclatant du purisme ». Il achève ainsi l'entretien avec « l'Express » : *« la langue française a gagné. Et elle a gagné dans son dynamisme mondial. Je suis un linguiste heureux »*

https://www.lexpress.fr/culture/livre/la-langue-francaise-est-elle-meme-un-psychodrame_2039927.html

Le français n'appartiendrait pas à la France ? Curieux. « La langue française a gagné » ; peut-être, mais la France, ne voyez-vous pas qu'elle est en train de perdre ? Et cela semble finalement plus important que de débattre du sexe des anges.

Francophonie et langues minoritaires ont fait l'objet d'un nombre vertigineux d'articles.

<http://resistancerepublicaine.com/category/francophonie-2/>

<http://resistancerepublicaine.com/search/cerquiglini>

Les articles de Christine Tasin à ce sujet sont nombreux. Celui du 12 octobre est signalé comme étant d'une importance particulière :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/12/macron-le-francais-nest-plus-la-langue-de-la-france-il-ny-a-plus-que-des-langues-francaises/>

On voit bien ici que les deux linguistes défendent des opinions opposées. Mais la différence qui permet à Madame Tasin d'apporter une contribution plus importante au débat est qu'elle prend en considération un contexte politique, une

actualité en mouvement, celle d'une France de plus en plus islamisée, au lieu de cultiver les débats linguistiques dans un bouillon de culture coupé du réel, de la vie française dans toutes ses dimensions et pas seulement dans une approche fantasmée ou dans l'observation d'une élite politique qui refuse de se faire appeler « le ministre » lorsqu'un convive cherche à placer un bon mot pendant un dîner hors de prix sous les ors de tel ou tel palais.

Madame Tasin nous parle de la vie des gens en général, des petites gens aussi, du quotidien du plus grand nombre. Même s'il prétend se frotter au réel, à l'actuel, on a l'impression que M. Cerquiglini sort de sa tour d'ivoire et se met des œillères : ne parlons pas d'islamisation, surtout pas. Il est certes intéressant d'évoquer les 17 et 18^{èmes} siècles, mais le monde ne s'est pas arrêté à cette époque...

Il est permis de penser que cette approche purement linguistique, alliée à une admiration déclarée pour Macron, est très contestable, car elle apporte une caution scientifique à une démarche qui n'est pas idéologiquement neutre. On ne peut pas, par exemple, séparer la démarche de Macron de sa grande ouverture à une immigration massive d'une actualité brûlante, comme le montrent notamment les derniers articles sur le pacte mondial des migrations ou encore les « naturalisations à gogo »...

Bernard Cerquiglini se pâme comme si, ingénu, il ignorait que Macron agit en homme politique ayant un projet que les articles de la patriosphère décryptent davantage jour après jour. Or, Macron n'agit pas en linguiste. Est-il si naïf que ça M. Cerquiglini pour occulter toute cette dimension de l'action macronienne ; pourquoi ne parle-t-il pas des flux migratoires actuels, très significatifs de ce que devient la France ?

Qu'est-ce qu'on en a à faire de la façon dont on parle le français hors de France ?

Notre législation nous appartient et il revient, par un usage constant, à l'Académie française de dire comment on parle bien le français, le français élégant, en France. Que d'autres peuples décident de le déformer, de l'acclimater à leur sauce, libre à eux, ça ne nous concerne pas. En tant que Français de souche, je ne peux pas me réjouir du fait que le « français n'appartienne plus à la France », que je doive, parce qu'on parle telle langue au Québec ou en Afrique, ne plus parler comme les générations qui m'ont précédé, m'interdire de chercher à écrire comme les grands auteurs de notre littérature écrivaient. C'est un déracinement particulièrement inquiétant si l'on considère de plus le contexte politique actuel.

« Parler français, c'est faire société » selon B. Cerquiglini

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-journal-des-idees/le-journal-des-idees-du-mardi-20-mars-2018>.

Raison de plus pour ne pas occulter les questions politiques qui se rattachent à la langue, dont l'islamisation et l'immigration massive.

Il serait finalement intéressant d'en savoir davantage quant aux liens entre le linguiste et Macron, tant ces silences semblent suspects...

Note de Christine Tasin

Merci à Maxime de nous rappeler l'existence de l'affreux Cerquiglini et de ses oeuvres, que nous avons régulièrement évoquées dans nos colonnes.

Ici par exemple :

On se souviendra que l'âme damnée de Jospin, Bernard Cerquiglini, avait, en 1999, fait un rapport dressant la liste des 75 langues minoritaires ou régionales parlées sur notre sol. Cela incluait naturellement l'arabe dialectal...

<http://resistancerepublicaine.com/2013/05/21/langues-regionales-peillon-veut-nous-faire-deux-enfants-dans-le-dos/>

Et là où notre ami Jean Lafitte démontrait avec talent comment le travail de l'horrible Cerquiglioni sur la reconnaissance d'un occitan fantasmé avait pour corollaire de couper la France en 2.

Revenons maintenant à l'entrée de l'« occitan » dans la doxa. En vue de la ratification de la dite *Charte*, les ministres de l'éducation nationale et de la culture chargèrent le professeur Bernard Cerquiglioni d'établir la liste des « langues parlées sur le territoire de la République [...] par les citoyens français [et qui correspondant aux critères prévus par la Charte] ». La lettre était du 22 décembre 1998 et le rapport était attendu « avant le 30 janvier 1999 » (!).

Ce spécialiste de l'ancien français ne put pourtant « s'empêcher de noter combien faible est notre connaissance de nombreuses langues que parlent des citoyens français » ; il consulta douze « scientifiques », mais d'emblée, pour les domaines d'oïl et d'oc qui couvrent la presque totalité du territoire européen de la France, « les dés étaient pipés » : pour le premier, la regrettée Mme Marie-Rose Simoni était présentée comme spécialiste des « **langues d'oïl** » et Jean-Philippe Dalbéra, de l'« **occitan** ». S'y ajoutait Jean Salles-Loustau, inspecteur général de l'éducation nationale chargé des langues régionales, connu comme **occitaniste** et qui avait déclaré à la presse, le 15 mars 1995 : « *On n'est pas là pour enseigner le patois. Le patois est mort, c'est l'occitan qui reste* ». Or le *patois*, c'est l'authentique langue patrimoniale reçue des ancêtres et que l'on parle encore dans les campagnes, tandis que l'occitan est une langue arbitrairement définie par des grammairiens coupés des locuteurs, qui n'y reconnaissent pas leur langue, à l'écrit comme dans ce qu'ils entendent des enfants qui l'apprennent.

1. Cerquiglioni rendit son rapport en avril. Et voilà qu'on y retrouve l'opposition affichée dès le début de l'enquête entre **huit « langues d'oïl »** au pluriel et **un « occitan »** obstinément unique, avec une justification qui a tout de la pirouette : « L'unité linguistique est en effet fort nette, même si une diversité interne est perceptible. ».

Mais il y a encore deux ans on pouvait lire cet aveu sur le site du ministère de la culture : « **Le fait que l'on parle aujourd'hui de langues d'oïl (au pluriel) et de**

dialectes d'oc, mais de langue occitane (au singulier), est un choix politique et non scientifique, répondant aux enjeux du moment. » (« Langues régionales et "trans-régionales" de France », par Charles de Lespinay, 20 janvier 1999). Pour un travail « scientifique », c'est raté !

Même si la plupart de mes lecteurs pensent avec quelques raisons que tout cela n'est que querelle entre petits clans méridionaux, IL FAUT VOIR LA CONSÉQUENCE POUR LA FRANCE de cette manipulation : L'artifice « OCCITAN » FONDE L'« OCCITANIE » et celle-ci VEUT COUPER LA FRANCE EN DEUX.

<http://resistancerepublicaine.com/2015/08/06/sus-a-loccitan-arnaque-destinee-a-demembrer-la-france/>

Le triste sire, qui a mis tous ses pitoyables talents au service de Jospin puis de Hollande pour que la France ratifie la Charte des langues régionales et minoritaires n'est donc pas mort...et il frétille de la queue pour attirer l'attention du maître du moment, Macron.